

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES DES EXAMENS**

Les présentes conditions générales de vente de prestations de services sont conclues d'une part par l'Institut français du Cambodge dont le siège social est à Phnom Penh (Cambodge) ci-après dénommé "l'IFC" et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant utiliser les services de l'IFC dénommée ci-après "l'utilisateur".

| <b>Objet</b> |
|--------------|
|--------------|

Les présentes conditions générales de vente de prestations de services visent à définir les relations contractuelles entre l'IFC et l'utilisateur et les conditions applicables à tout achat et/ou utilisation des services de l'IFC que l'utilisateur soit professionnel ou non professionnel.

Les prestations de l'IFC s'entendent comme les prestations fournies sur l'ensemble du territoire du Cambodge par les équipes de l'IFC.

L'acquisition d'un bien ou d'un service à travers l'IFC implique une acceptation sans réserve par l'utilisateur des présentes conditions générales de vente.

Ces conditions générales de vente de prestations de services prévaudront sur toute autre condition générale ou particulière non expressément agréée par l'IFC.

L'IFC se réserve le droit de modifier ses conditions générales de vente de prestations de services à tout moment. Dans ce cas, l'utilisateur devra valider à nouveau lesdites conditions générales de vente lors de sa réinscription.

Les services offerts sont ceux qui figurent sur le site web de L'IFC : [www.ifcambodge.com](http://www.ifcambodge.com)

Les services proposés par l'IFC sont de trois types : ceux du centre de langues, ceux de la médiathèque et ceux de la culture.

Pour ces derniers services, des conditions générales de vente s'appliquent au cas par cas et seront communiquées en temps utile.

Pour l'ensemble des services soumis aux présentes CGV, les prix figurant sur le site Internet sont des prix en Dollars américains.

## **Article 1 - Certifications**

### **A. GENERALITES**

L'IFC propose les certifications suivantes dans leur version papier uniquement : DELF Prim, DELF Junior, DELF/DALF Tout Public,.

Les certifications TCF (TP, Canada, Québec, IRN) ; TEF (IRN, Canada, Québec, AU) ; DFP Affaires, Relations Internationales, Santé, et Tourisme-Hôtellerie-Restauration sont uniquement proposées sur ordinateur.

### **B. INSCRIPTION A L'EXAMEN**

Les inscriptions pour les certifications se font en ligne ([www.ifcambodge.com](http://www.ifcambodge.com)) ou directement dans les locaux du centre d'examen.

Toute inscription aux certifications est nominative, non transférable et ne sera acceptée que si elle a été effectuée dans les périodes d'inscriptions établies.

Les changements de niveau, les remboursements et les reports ne seront pas acceptés après la clôture des inscriptions.

### **C. DEMANDE DE REPORT/REMBOURSEMENT**

Les remboursements d'examen ne seront pas acceptés après la clôture des inscriptions. Les demandes de report en cas de force majeure devront être justifiées par un document valide. Une fois la convocation à l'examen envoyée, toute demande de report sera rejetée.

### **D. DÉLAI DE PAIEMENT DES CERTIFICATIONS**

L'inscription à la certification est effective dès la validation des conditions générales de vente. Le paiement est dû à la date limite fixée par l'IFC. Le paiement doit être effectué par dépôt dans les banques partenaires, par carte de crédit, par virement bancaire ou via le QR code mis à disposition des utilisateurs, en dollars US/ou en riels. Le paiement doit être effectué en une seule fois.

### **E. CONVOCATION**

Les dates des épreuves sont indiquées sur le site internet de l'IFC : <https://www.ifcambodge.com/en/francais/examens-et-certifications/> et sur le formulaire d'inscription.

Les convocations sont envoyées aux candidats par mail une fois qu'elles sont disponibles. Elles précisent la date et l'heure de l'épreuve. Les candidats doivent prendre les dispositions nécessaires afin de respecter les dates et horaires des épreuves mentionnés sur la convocation. En cas de retard le jour de l'examen, les candidats ne seront pas autorisés à passer l'épreuve. En cas d'absence à l'examen, aucun remboursement ne sera effectué.

Le candidat devra présenter une pièce d'identité officielle valable et sa convocation en format papier le jour de l'examen (les photocopies ne seront pas acceptées). Seuls les stylos (bille ou encre) de couleur noire ou bleue sont autorisés pour composer. Pendant la durée de l'épreuve, il est interdit aux candidats de communiquer entre eux ou avec l'extérieur et d'échanger du matériel. Toute tentative de fraude sera pénalisée.

## **G. RÉSULTAT ET ATTESTATIONS**

Le centre d'examens informe les candidats par mail pour leur indiquer la disponibilité des résultats dans un délai de 2 semaines pour les épreuves DELF/DALF. Pour le TCF et le DFP, ils seront prévenus par téléphone et/ou par mail.

Les candidats sont tenus de retirer les attestations de réussite et/ou le relevé de notes en cas d'échec à l'accueil du Centre d'Examens, ainsi que de signaler les éventuelles corrections d'état civil dans un délai d'une semaine à compter du jour de la communication des résultats par courrier électronique. Aucune correction ne pourra être apportée après cette date.

Les candidats peuvent consulter leur copie d'examen, muni d'une pièce d'identité, au centre d'examens de Phnom Penh jusqu'à 1 an après la publication des résultats. La demande doit être adressée par courriel à [certifications@ifcambodge.com](mailto:certifications@ifcambodge.com).

Le jury est souverain, ses décisions sont fermes et définitives. Les candidats ne peuvent pas contester leurs résultats, sauf dans le cas d'une erreur matérielle ou d'une irrégularité des conditions de passation.

## **H. DIPLÔMES**

Le diplôme est disponible au Centre de Langues de l'Institut français du Cambodge au maximum 4 mois après la date de passation de l'examen, et sera conservé jusqu'à un maximum de 5 ans.

### **Article 2 - Propriété intellectuelle**

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive de l'IFC. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, diffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores mis à la disposition de l'utilisateur dans le cadre des abonnements électroniques à la presse disponibles à l'IFC.

### **Article 3 – Droit à l'image et données à caractère personnel**

L'IFC se réserve le droit de collecter des informations sur les usagers. En signant les conditions générales de vente de prestations de

services, l'utilisateur :

- autorise l'IFC à utiliser les données des usagers recueillies lors de l'inscription pour assurer la délivrance du service.
- autorise l'IFC à communiquer les données recueillies lors de l'inscription à la banque partenaire ABA, soumise au secret bancaire, afin de bénéficier des modalités de paiement par l'application "Collect Service" ABA.
- autorise l'IFC à utiliser son image sur ses plates-formes à des fins pédagogiques et communicationnelles.

Les usagers disposent d'un droit de visualisation et de rectification des données.

#### **Article 4 - Règlement des litiges**

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi locale.

En cas de litige, compétence est attribuée aux tribunaux locaux.